

Information – Manifestation spontanée d'intérêt pour une occupation du domaine public

Objet : La commune de Vauvert a été destinataire d'une manifestation spontanée d'intérêt pour une autorisation d'occupation d'une portion du domaine public : la buvette de la piscine municipale Jean Teissier, avenue Robert Gourdon à Vauvert, pour une période s'étendant jusqu'au 31 août 2021, en vue de la vente de boissons et petits produits de restauration pré-emballés, à emporter, pour financer des activités associatives.

Conditions d'expression de manifestations d'intérêt concurrentes :

Conformément aux articles L 2122-1- et L 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, il est possible de manifester un intérêt concurrent en adressant à la commune un courrier détaillé de présentation du candidat et de son projet.

Les plis devront être parvenus en mairie avant la date limite fixée ci-dessous, à l'adresse suivante : Commune de Vauvert - M. le maire - Hôtel de Ville - 2 place de la libération et du 8 mai 1945 - 30600 Vauvert, le cachet d'enregistrement par le service Courrier, le jour ouvré suivant la réception, faisant foi.

Date limite de réception des manifestations d'intérêt : lundi 21 juin 2021.

Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus : Commune de Vauvert. *Correspondant :* M. Frédéric Bartissol, pôle Événementiel, sports et vie associative, courriel : frederic.bartissol@vauvert.com, tél. : 04-66-73-17-35.

Date d'envoi du présent avis : 7 juin 2021.